REÇU EN PREFECTURE
le 21/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-011-200043776-20230831-DC_2023_058

Pyrénées Audoises
Communauté de Communes

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 AOUT 2023
Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2023-058
Budget général – Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes

Date de convocation : 4 août 2023	**Liste des délibérations affichées le** : 2023		
Nombre de conseillers en exercice : 84	Présents : 39 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Excusés : 11	Autres absents : 34	Votants : 39

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Claire THENARD (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéraza), Rose-Marie DAROT (Espéraza), Elvire ANDREWS (Espéraza), Patrick CAZAUD (Espéraza), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Yves ANIORT (Granes), Lydie MUNIER (Joucou), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Pierre CASTEL (Quillan), Jean POLY (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoit), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Ghislaine PLAS (Val de Lambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Néant

Excusés : Philippe PARRAUD (Axat), Jean Claude MICHELOU (Axat), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Jacques MANDRAU (Quillan), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol) et Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette).

Absents : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Eric ASTIER (Corbieres), Julie LE MORVAN (Espéraza), Olivier FROMILHAGUE (Espéraza), Gaël SAN MARTIN (Espéraza), François LACROIX (Espezel), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Honoré GERVAIS (Le Clat), Marie Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Véronique FERNANDEZ (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Jean-Pierre EXPOSITO (Roquefeuil), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers) et Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : Georges BENNAVAIL

L'admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable public les créances irrécouvrables. L'irrécouvrabilité de la créance peut trouver son origine dans la situation du débiteur (insolvabilité,

REÇU EN PREFECTURE
le 21/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-011-200043776-20230831-DC_2023_058

disparition, par exemple) ou encore dans l'échec du recouvrement malgré les diligences menées par le comptable public.

Contrairement à la remise gracieuse, l'admission en non-valeur ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur revient à meilleure fortune.

L'admission en non-valeur est demandée par le comptable public et proposée au vote de l'assemblée délibérante.
Madame le comptable public assignataire de la CCPA a transmis une liste d'admission en non-valeur pour créances irrécouvrables pour le budget général d'un montant total de 18 599,69 €.

En outre, les <u>créances éteintes</u> sont des créances qui restent valides juridiquement en la forme et au fond mais dont l'irrécouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la commune créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement. Il s'agit notamment :

- du prononcé d'un jugement de clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif (art. 643-1, code de commerce) ;

- du prononcé de la décision du juge du tribunal d'instance de rendre exécutoire une recommandation de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (art. L. 332-5 code de la consommation) ;

- du prononcé de la clôture pour insuffisance d'actif d'une procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire (art. L. 332-9 code de la consommation).

Madame le comptable public assignataire de la CCPA a transmis une liste d'admission en non-valeur pour créances éteintes pour le budget général d'un montant de 1 397,90 €.

Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
AECV LE TREFLE A QUAT	63,00	RAR inférieur seuil poursuite
AGAT	347,20	Poursuite sans effet
AGAT	153,41	Poursuite sans effet
AGAT	498,40	Poursuite sans effet
AKASSABI WAFA Nc	6,80	RAR inférieur seuil poursuite
AMADOR GLADYS M Moren	55,13	Poursuite sans effet
ANNALORO Patrick	6,87	Poursuite sans effet
ANNALORO PATRICK Nc	251,13	Poursuite sans effet
APAM 11	39,90	Poursuite sans effet
APOSTOAEI Virginia	34,29	Poursuite sans effet
APOSTOAEI Virginia	62,25	Poursuite sans effet
ARTOIS Natalie	120,00	Poursuite sans effet
AUBIGNA AURORE	85,33	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	91,80	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	41,80	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	38,40	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	295,80	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	340,00	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	78,20	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	81,60	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	64,60	Poursuite sans effet
AZEMA FREDERIC	53,20	Poursuite sans effet
BANKS DERECK	120,00	Poursuite sans effet
BANQUE POPULAIRE DU S	226,84	Poursuite sans effet
BANQUE POPULAIRE DU S	972,44	Poursuite sans effet
BANQUE POPULAIRE DU S	214,02	Poursuite sans effet

REÇU EN PREFECTURE
le 21/09/2023
Application agréée E-legalite.com
099_DE-011-200043776-20230831-DC_2023_058

BANQUE POPULAIRE DU S	959,62	Poursuite sans effet
BAUER Jessica	18,48	Poursuite sans effet
BAUER Jessica	27,76	Poursuite sans effet
BEENTJES JOHANNES	120,00	Poursuite sans effet
BISHOP JAMES	120,00	Poursuite sans effet
BLANC . Nc	272,00	Poursuite sans effet
BOUSQUET ERIC	79,20	Poursuite sans effet
BOUSQUET ERIC	40,80	Poursuite sans effet
CHEVILLARD Eleonore	108,80	Poursuite sans effet
CHEVILLARD Eleonore	126,80	Poursuite sans effet
CHEVILLARD ELEONORE N	95,20	Poursuite sans effet
CNOCQUART Claude	0,40	RAR inférieur seuil poursuite
COLLEDANI RICHARD .	120,00	Poursuite sans effet
COMBE MATTHEW	45,84	Poursuite sans effet
COMBE MATTHEW	117,17	Poursuite sans effet
COMBES .	30,60	Poursuite sans effet
COMEXPOSIUM SALONS DU	0,80	RAR inférieur seuil poursuite
COMITE DES FETES DE V	92,00	Poursuite sans effet
CONSALVO ANNE-MARIE	60,00	Personne disparue
DELAURIER Jerry	10,20	RAR inférieur seuil poursuite
DELAURIER NATHALIE	9,40	RAR inférieur seuil poursuite
DELAURIER NATHALIE	4,20	RAR inférieur seuil poursuite
DESSAINT WILLIAM	120,00	Décédé et demande renseignement négative
DOSIERE Myriane	180,20	Poursuite sans effet
DOSIERE Myriane	173,40	Poursuite sans effet
DOSIERE Myriane	123,40	Poursuite sans effet
DOS-SANTOS GRILO MARI	120,00	Poursuite sans effet
ECOLE PRIMAIRE LUC SU	375,00	Poursuite sans effet
E.D.F.DISTRICT	120,00	Poursuite sans effet
EMERIC GESLIN OU ZAGU	120,00	Poursuite sans effet
ETAT	4 000,00	Poursuite sans effet
FORMILHAGUE Jean Mich	230,70	Poursuite sans effet
FRAGALE Celine	197,20	Décédé et demande renseignement négative
FRAGALE Celine	112,20	Décédé et demande renseignement négative
FRAGALE Celine	81,60	Décédé et demande renseignement négative
GAOUAR Elie	3,40	RAR inférieur seuil poursuite
GARCIA Gabriel	248,40	Poursuite sans effet
GERMAN MANUEL	75,57	Poursuite sans effet
GERMAN MANUEL	85,00	Poursuite sans effet
GERMAN MANUEL	15,43	Poursuite sans effet
GERMAN MANUEL	40,80	Poursuite sans effet
GINER LOUIS	65,87	Poursuite sans effet
GIRAUD Jean Paul	74,80	Poursuite sans effet
GIRAUD Jean Paul	23,80	Poursuite sans effet
GUERIN PONTHIEUX Lydi	38,36	Poursuite sans effet
GUYON Laurie	74,80	Poursuite sans effet
JAUBERTHIE LEVEQUE Ka	17,60	Poursuite sans effet
JAUBERTHIE LEVEQUE Ka	27,36	Poursuite sans effet

REÇU EN PREFECTURE
le 21/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-011-200043776-20230831-DC_2023_058

JAUBERTHIE LEVEQUE Ka	8,00	Poursuite sans effet
KRAUSE MAX-HENRIK	120,00	Poursuite sans effet
LAUZE Jimmy	24,20	RAR inférieur seuil poursuite
LIMA-BARBOSA Isabelle	156,40	Poursuite sans effet
LIMEI Ye	49,70	Personne disparue
LISKA Bohumil	120,00	Personne disparue
MOUCHON Virginie	197,20	Poursuite sans effet
MUSIAL Virginie	306,00	Poursuite sans effet
NAGUI DANIEL	53,00	Poursuite sans effet
NAHOUI Monika	122,40	Poursuite sans effet
NIELSEN CONNIE	120,00	Personne disparue
NIELSEN CONNIE	120,00	Personne disparue
NOGUES	120,00	Poursuite sans effet
NOUGIER Emilia	25,16	Poursuite sans effet
ORANGE INTERNET	44,02	Poursuite sans effet
PINEIRO Jose Carlos	0,97	RAR inférieur seuil poursuite
PLANAS CARMEN	193,40	Poursuite sans effet
RABAT ANDRE	120,00	Personne disparue
RABAT ANIKO	120,00	Poursuite sans effet
ROLDAN SIERLEJA Sandr	85,00	Poursuite sans effet
ROLDAN SIERLEJA Sandr	168,20	Poursuite sans effet
ROLDAN SIERLEJA Sandr	75,90	Poursuite sans effet
ROUIRE JOSETTE	120,00	Poursuite sans effet
SALAIRES	112,84	Poursuite sans effet
SANTAMARIA Muriel	34,00	RAR inférieur seuil poursuite
SANZ PATRICK	32,27	Poursuite sans effet
SARL LEIGER INTERNATI	120,00	Poursuite sans effet
SCHAFER BERND	81,00	Personne disparue
SGM ASE CONSEIL GENER	72,00	Poursuite sans effet
SIERLEJA SANDRINE	180,20	Poursuite sans effet
SIERRA VANESSA	120,00	Personne disparue
STARKEY PHILIP	120,00	Personne disparue
TEICHERT GUDRUN	78,33	Poursuite sans effet
THIRION Claude	60,00	Décédé et demande renseignement négative
TICKET RESTAURANT	16,00	Poursuite sans effet
TICKET RESTAURANT	64,00	Poursuite sans effet
TOPIN LYDIE	96,09	Poursuite sans effet
TOPIN LYDIE	550,84	Poursuite sans effet
TOUSTOU Jean Francois	23,80	RAR inférieur seuil poursuite
VERDIER JEAN-BAPTISTE	120,00	Décédé et demande renseignement négative
VILIEN PHILIPPE	80,00	Poursuite sans effet
VILLE Eric	210,80	Poursuite sans effet
VILLE Eric	411,40	Poursuite sans effet
TOTAL (créances admises en NV)	**18 599,69**	

BANDURA Gessica	238,00	Surendettement et décision effacement de dette
BLANC	258,40	Surendettement et décision effacement de dette
BLANC Sébastien	258,40	Surendettement et décision effacement de dette

REÇU EN PREFECTURE
le 21/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-011-200043776-20230831-DC_2023_058

REÇU EN PREFECTURE
le 21/09/2023
Application agréée E-legalite.com
099_DE-011-200043776-20230831-DC_2023_058

STEISS ROSINE	83,85	Surendettement et décision effacement de dette
STEISS ROSINE	121,25	Surendettement et décision effacement de dette
VASCONCELOS MARIA	3,40	Surendettement et décision effacement de dette
VASCONCELOS MARIA	180,20	Surendettement et décision effacement de dette
VASCONCELOS MARIA	173,40	Surendettement et décision effacement de dette
VASCONCELOS MARIA	44,00	Surendettement et décision effacement de dette
VASCONCELOS MARIA	37,00	Surendettement et décision effacement de dette
TOTAL (créances éteintes)	**1 397,90**	

Le Conseil,

Vu la liste présentée par le comptable public du SGC de Limoux,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	39	**Suffrages exprimés**	**39**
Retraits avant vote	0	**Pour**	**39**
Abstentions	0	Contre	0

- **APPROUVE l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant de 18 599,69 € sur le budget général, exercice 2023 ;**
- **APPROUVE l'admission en non-valeur de créances éteintes pour un montant de 1 397,90 € sur le budget général, exercice 2023.**

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PYRÉNÉES AUDOISES

Acte certifié exécutoire compte tenu

- *de sa transmission en sous-préfecture le* 21/09/23
- *et de sa publication le* 21/09/23